VIVRE LIBRE OU MOURIR.

LETTRE
DE LA SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION
D'AVIGNON.

Amis et Freres,

La renommée vous aura appris la réduction de la ville de Cavaillon, opérée par une armée Avignonoise, combinée avec une armée de patriotes Comtadins. Cette réduction eut lieu le 10 de ce mois. Nous croyons devoir vous en développer les motifs & les circonstances.

Vous savez qu'il existe à Carpentras, capitale du Comtat Venaissin, depuis le mois de mai dernier, une *Assemblée* qui se dit *Représentative*, & qui singe ridiculement & avec perfidie l'*Assemblée Nationale* : elle est composée en plus grande partie de prêtres & de nobles : c'est assez vous dire quels doivent être ses principes.

Cette Assemblée est frappée d'une illégalité évidente, puisqu'elle ne réunit pas l'assentiment de toutes les villes du Comtat, & qu'elle

est formellement prohibée par un rescrit du Pape du 21 avril 1790. Le Pape n'a pas cessé depuis de protester contre elle par l'organe de son Vice-Légat; il a refusé de sanctionner ses arrêtés auxquels elle donne insolemment la dénomination fastueuse de DÉCRETS. Enfin, le Pape a constamment manifesté de l'horreur pour tout ce qui approche de la Constitution Françoise, & surprendre la crédulité des peuples & se procurer une consistance, cette Assemblée a donné avec effronterie au Pape, par un prétendu Décret, le titre de *Restaurateur de la liberté Comtadine*.

Elle a multiplié à l'infini ses sermens de fidélité envers le Pape, & cependant en dernier lieu elle a dépouillé de toute autorité, en nommant (chose exécrable) un TRIUMVIRAT, revêtu de tous les pouvoirs qui appartiennent au Monarque ou à ses délégués, & les membres de ce TRIUMVIRAT, ci-devant nobles, ont tout l'odieux du caractere de ceux qui noyerent dans des fleuves de sang, la liberté expirante du peuple Romain.

Quant à la Constitution Françoise, ce *Sénat Aristocratique*, en témoignant pour elle, comme pour le Pape, respect & vénération, l'a mutilée dans tous ses points. Il a même

débuté par adopter la protestation insidieuse des membres du côté droit de l'Assemblée Nationale du 13 avril 1790, concernant la religion catholique. Il s'est ensuite créé une armée, & il a dominé toutes les Municipalités, comprimé le vœu des peuples, & les a privés du droit sacré & imprescriptible de délibérer librement, d'élire leurs Officiers militaires ou civils; en un mot, il s'est permis toutes les vexations que les tyrans de l'ancienne Rome, de qui elle a emprunté l'idée du *Triumvirat*, ont mis en usage pour donner des chaînes à l'univers.

Cavaillon, ville épiscopale, une des plus considérables du Comtat Vénaissin, située vers les confins de la France, sur les bords de la Durance, a été une des premieres à appercevoir l'illégalité et les vues perverses de ce *Sénat*; elle a refusé dans le principe de le reconnoître, d'y envoyer des députés; elle a préféré de déclarer qu'elle adoptoit purement & simplement la Constitution Françoise; elle s'est formé une Municipalité à l'instar de celles de France, & sa Garde Nationale s'est affiliée avec celle d'Avignon.

L'Assemblée de Carpentras devoit naturellement s'interdire toute connoissance de ce qui se passoit à Cavaillon, jusqu'à ce qu'elle eût

un caractere légal ; mais usurpatrice de l'autorité du Monarque, & du droit des peuples, elle osa envoyer contre cette ville, le 13 Juillet dernier, une armée de 12 mille hommes. Cette masse de forces rendit inutile toute résistance, & les infortunés habitans de Cavaillon furent subjugués. Ils virent emprisonner *M. Chabran*, leur Colonel, ancien Officier de Marine, qui gémit encore dans les cachots de Carpentras. Ils furent forcés de réélire, au millieu des baïonnettes, leur Municipalité & leur Etat-Major, de reconnoître *l'Assemblée* dite *Représentative*, & d'y envoyer quatre députés à la charge des patriotes.

Cette armée de 12 mille hommes séjourna trois jours. Elle fut nourrie par les habitans, à discrétion, & en se retirant elle laissa mille hommes, qui resterent encore quinze jours à la charge des habitans. Cette affluence d'hommes armés consomma la subsistance des familles, elle les jeta dans la misere & dans la désolation. Depuis lors, Cavaillon a toujours eu une garnison de deux ou trois cents hommes à sa solde.

A la suite de l'expédition du 13 Juillet, survinrent des décrets de prises de corps, des ordres de proscriptions. Tous les Patriotes furent obligés d'abandonner leurs foyers pour

se soustraire à la tyrannie. Ils chercherent des amis à Avignon & dans les villes circonvoisines. Ils en trouverent qui, dans le mois d'octobre dernier, allerent avec eux combattre leurs tyrans. Le succès ne répondit pas à leur attente. Ils furent repoussés. Cet événement donna lieu au transport dans le Comtat, de commissaires de trois départemens voisins. L'*Assemblée* dite *représentative*, usa à l'égard de ces commissaires de l'hypocrisie qui caractérise ses démarches & elle sut rendre inutiles leurs soins pour une pacification durable. Elle ne craignit même pas de prendre en leur présence des délibérations qu'elle révoqua ensuite ou qu'elle n'exécuta pas; & se sentant déjà forte par un amas d'armes considérable, qu'elle s'étoit procuré, malgré la vigilance des Gardes Nationales des pays environnant, qui en ont arrêté un grand nombre, elle appésantit son joug sur les peuples. Son but évident étoit de rétablir l'ancien régime, & d'aider à une contre-révolution en France. On en a la preuve par les dispositions qu'elle a faites aux approches du 12 déc., époque fatale de la catastrophe d'Aix, & des complots découverts à Lyon & à Perpignan.

Les succès que les patriotes obtinrent à Aix, enhardirent les patriotes Comtadins, qui sup-

portoient en rugissant les chaînes nouvelles que l'Assemblée avoit substitué aux anciennes. La ville de l'Isle, située entre Cavaillon & Carpentras, prit le 19 décembre dans une assemblée générale de Citoyens actifs, la délibération unanime de se *séparer de l'assemblée de Carpentras, & de se réunir à l'Empire François, pour jouir de sa Constitution bienfaisante dans toute son étendue;* elle fit une députation à la Municipalité d'Avignon, & au Département des Bouches du Rhône, pour leur en faire part, & leur demander protection. Le Département accorda cette protection par un arrêté du 21 décembre, il articula » qu'en attendant qu'il soit statué » à cet égard par un Décret sanctionné par » le Roi, *la ville de l'Isle, & tous ses habitans devoient être regardés comme placés » sous la protection spéciale de la France.* »

La Municipalité d'Avignon, prit le même jour 21, un autre arrêté par lequel elle déclara « qu'elle défendroit, par tous les » moyens en son pouvoir, les Citoyens de » l'Isle, dans le cas où ils seroient inquiétés » par l'assemblée de Carpentras, rélativement » à l'émission de leur vœu pour devenir François & libres. » Ces deux arrêtés ont été signifiés à l'*Assemblée* soi-disant *représentative*

qui n'en a tenu aucun compte, elle a même eu l'audace d'envoyer le 27 décembre, nuitamment à l'Isle, 600 satellites qui en surprirent les portes, enchaînerent ou mirent en fuite tous les amis de la liberté, & qui pour combler leurs forfaits, déposerent les Lys arborés sur les portes de la ville, et les transporterent à la Maison Commune, après les avoir placés, par une dérision insultante, *sous un drap mortuaire.*

Jugez, Freres & Amis, quelle a dû êt à notre indignation, nous qui avons juré de vivre libres & François, nous qui savons que les Lys doivent être respectés dans l'univers entier.

Cet attentat eut lieu le 27 décembre, & dès le 25, les habitans de la ville et du territoire de Cavaillon, qui avoient voulu se former en assemblée de citoyens actifs, pour émettre comme ceux de l'Isle, le vœu d'être François, & de vivre libres sous la protection de la Loi, s'étoient vus poursuivis par des hommes armés, & contraints de chercher un asyle à Avignon. Ils y étoient arrivés au nombre de 500. Ils y avoient pris une délibération vigoureuse, qui a été notifiée à l'assemblée de Carpentras ; elle portoit en substance qu'ils ne rentreroient dans leurs foyers que lorsqu'ils pourroient y respirer l'air de la liberté.

Le même jour 25, le bourg du Cheval Blanc, situé à une lieue de Cavaillon, sur les rives de la Durance, avoit arboré les armes de France, & le 28 Décembre, des Satellites de l'Assemblée avoient opéré, comme à l'Isle, l'enlevement de ces armes, & avoient osé faire prisonniers & traduire à Carpentras dix Gardes Nationaux d'Orgon, ville de la ci-devant Provence, voisine du Cheval Blanc. Ces dix Gardes Nationaux devoient d'autant mieux être respectés, qu'à la qualité de François, ils joignoient celle de Députés de la Municipalité d'Orgon, pour être témoins des protestations de celle du Cheval Blanc.

Tant de délits, tant d'infractions aux droits de l'homme, tant d'abus d'un pouvoir usurpé, devoient sans doute porter à son dernier terme le ressentiment des Patriotes. Le Département des Bouches du Rhône, l'a exhalé par les lettres les plus fortes, adressées à l'Assemblée *soi-disant* représentative, « ne vous flattez pas, lui écrivit-elle le premier Janvier, qu'il soit en notre pouvoir de forcer nos Concitoyens de demeurer plus long-tems spectateurs tranquilles des proscriptions & des horreurs de votre *Triumvirat.* »

Précédemment, le 22 décembre, il avoit écrit à l'Assemblée Nationale : « il n'y aura

jamais ni paix ni tranquillité, ni sûreté dans nos Départemens, tant que le Comtat sera l'asyle assuré des mécontens . . . . Nous avons retenu jusqu'ici la haine du Peuple contre une ville que tout lui indique comme le centre, comme le foyer de la Contre-révolution. . » Le 5 Janvier, il écrivoit au Roi : « un État voisin enclavé dans votre Empire, peut devenir à tout moment le théâtre d'une guerre civile. Rester indifférents seroit un héroïsme d'obéissance que nos cœurs appelleroient une barbarie. Le Peuple confié à nos soins, est prêt à chaque instant de franchir les limites que la nature ne lui avoit point tracées. . . . . »

En effet, les Provençaux étoient déterminés à marcher contre ces monstres, qui souillent la superficie du globe; le Département des Bouches du Rhône, a craint que leur vengeance n'eût des excès : il en a suspendu les effets par une proclamation du 30 décembre.

Les Avignonois qui avoient accueilli chez eux les 500 patriotes de Cavaillon, & un grand nombre de ceux qui étoient sortis de la ville de l'Isle, depuis que la tyrannie y avoit repris son empire, ont dû naturellement par honneur, par devoir, par amour pour les François, par respect pour les Lys embrasser la cause des opprimés. Apres avoir épuisé toutes

les ressources des représentations & des reproches les plus vifs, sans avoir pu obtenir le moindre amendement dans le systême des tyrans de Carpentras, ils se sont armés. Ils ont marché contre Cavaillon, dans la nuit du 9 au 10 de ce mois. Ils ont trouvé cette ville abondamment garnie d'hommes armés, fournis par le Sénat Comtadin. Les murs étoient hérissés de Bayonnettes, les portes étoient fermées, et défendues par des boîtes montées sur des affuts, & chargées à mitraille, & ce qui rendoit l'entreprise plus difficile, la situation étoit telle que pour employer le canon contre les portes de la ville, il falloit le placer à la portée du fusil. Il falloit aussi se défendre de l'approche d'une armée ennemie qui auroit pu être envoyée de Carpentras. Tous ces obstacles n'ont pu refroidir l'ardeur de nos Patriotes. Ils étoient au nombre de trois mille, tant Avignonois que Comtadins, & ils avoient parmi eux, un bon nombre de Grenadiers, Chasseurs & Soldats du Régiment de Soissonnois, & les Dragons de Penthievre, en garnison à Avignon, qui avoient voulu partager les dangers & la gloire de l'expédition. Les Commandans étoient MM. *Patrix*, ancien Officier de Marine, *Duprat* & *Mainville*, Officiers Municipaux d'Avignon.

L'armée campa le 10, à six heures du matin, sous les murs de Cavaillon, *à la portée du fusil.* Les canons furent braqués contre la porte appellée de l'*Hôpital.* Un trompette somma la ville de se rendre. Il reçut pour réponse qu'on se défendroit. L'attaque fut annonçée par trois décharges de canon chargé simplement à poudre ; il fut riposté par une décharge de fusils & de huit boîtes à mitraille, disposées à hauteur d'appui dans les embrasures pratiquées à la porte. Le feu fut soutenu de part & d'autre. Au bout d'une heure, un trompette se présente de la part des assiégés. Il annonce la venue des Officiers Municipaux, qui veulent entrer en pour-parler. Les bouches à feu se taisent des deux côtés. Les Officiers Municipaux paroissent. Un des Commandans, M. *Patrix* s'avance à eux. Pendant qu'il les écoute, le feu recommence du côté des Assiégés, & se dirige principalement sur lui : son cheval est blessé en deux endroits. Il reconnoît la trahison ; il voit qu'on cherche à l'attirer hors de l'armée pour l'ajuster plus facilement. Il rompt la conférence, & il a la générosité de ne pas retenir les Officiers Municipaux prisonniers; il ordonne que le feu recommence ; il le fait pousser avec activité. Ce ne sont plus de simples

oppresseurs ; ce sont des traîtres qu'on combat. Le succès répond au courage. Un boulet rompt l'arc-boutant de la porte ; la hache acheve de l'abattre, & l'armée entre tambour battant, les Commandans en tête. M. *Patrix* étoit alors, à pied, son cheval avoit reçu dans l'action une troisieme atteinte qui avoit été mortelle. Arrivé près de la Maison Commune, à travers d'une grêle de balles tirées des remparts, des fenêtres, des toits, il voit s'avancer un drapeau blanc avec ces mots : *paix, modération, justice*. Il approche alors avec sécurité ; mais il s'arrête bientôt en appercevant deux boîtes braquées, montées sur affut. Au milieu des deux boîtes étoit M. de *Rostan*, natif & habitant de Cavaillon, Chevalier de Saint-Louis, & Général de l'artillerie Comtadine ; il tenoit une mêche allumée, & il pointoit une boîte. C'étoit ainsi, qu'au siege de la Bastille, le perfide *Launay* invita les Citoyens pour les atteindre plus sûrement, à s'avancer, en arborant le drapeau blanc, & qu'il les accueillit par des décharges à mitraille. Le Commandant ne laissa pas le tems à *Rostan*, d'exécuter son projet infernal. Il ordonne au détachement qui l'accompagnoit de faire feu, *Rostan* tombe mort, & le carnage qu'il méditoit est ainsi

évité. Derriere étoit M. *Bonnard*, Major Général de l'armée Comtadine, à la tête d'un détachement très-nombreux. M. *Patrix* s'avance avec précipitation sur lui, le fait prisonnier. Il ordonne d'un ton menaçant à la troupe Comtadine de mettre bas les armes, & il est obéi.

Le feu fut continué dans les autres parties de la ville. Les assiégés dispersés vouloient encore résister à leurs vainqueurs. Ils tiroient sur eux, des maisons. Cette circonstance les mit dans le cas d'éprouver de plus grandes rigueurs. On vit des prêtres tirer de dessus les toits, à l'abri des tuyaux de cheminées. Un d'eux apperçu, fut abattu d'un coup de feu. Les portes des maisons d'où on avoit fait feu furent enfoncées & les meubles brisés. Il se trouve que ces maisons étoient celles des Aristocrates qui avoient le plus contribué à l'oppression des Patriotes depuis six mois.

Autant les Commandans avoient mis de courage pour réduire les Aristocrates de Cavaillon, autant ils mirent de modération dans l'usage de leur victoire. Ils firent battre la retraite à onze heures & demie, & dès midi ils firent rétrograder l'armée & l'artillerie vers Avignon. Cette célérité évita de plus grands malheurs, qui auroient pu résulter

de la fermentation inévitable des esprits. Ils emmenerent trente prisonniers, & ils eurent la satisfaction de voir que leur armée ne se livra à aucun de ces excès de fureur qui auroient terni ses lauriers.

Il a été fait depuis, cinquante autres prisonniers.

Cette action n'a coûté la vie à aucun patriote. Douze seulement ont été blessés. Un d'entr'eux l'est mortellement. Du côté des assiégés, il y a eu quinze morts & trente-deux blessés. Il ne se seroit commis aucune dévastation, quoique la ville eût été prise d'assaut, si on n'avoit pas tiré traîtreusement des fenêtres & des toits, et si on n'avoit pas trompé indignement la confiance en présentant le drapeau blanc.

Nous ne vous ferons pas le détail des actes de bravoure dont ceux qui composoient cette armée se sont montrés capables. Les dispositions de défense des assiégés, & le feu continuel qui a duré deux heures, à bout portant, vous font assez connoître que l'intrépidité étoit jointe au patriotisme, & que les chefs ont été merveilleusement secondés. Nous vous nommerons cependant M. *Aime*, fils d'un ancien Officier Municipal, qui faisoit les fonctions de Capitaine des Canoniers; ses dispositions

sages & son sang froid, au milieu du plus grand danger, n'ont pas peu contribué à rendre nos armes victorieuses.

L'armée rentra à Avignon, le même jour 10, avec quatre drapeaux pris sur l'ennemi, parmi lesquels se trouvoit le drapeau blanc qui avoit été un ſigne trompeur de paix. Il est déposé dans la salle de nos séances, afin qu'il nous rappelle sans cesse, que les ennemis de la liberté des peuples sont des ames viles, accessibles à tous les vices, même à celui de la trahison.

Depuis cette expédition, les villes de l'Isle, d'Entraigues, de Caumont, du Thor, de Vaison, ont délibéré de secouer le joug de la monstrueuse Assemblée Comtadine, & de se réunir à la France. La ville de Carpentras craint pour elle-même ; elle commence à reconnoître qu'elle a recélé dans son sein de prétendus représentans du peuple Vénaissin, qui l'ont trompée & exposée à une ruine totale. Enfin, nous avons l'espérance de voir le Comtat entier reconnoître la sublimité de la Constitution Françoise, & s'identifier avec des François, qui sont trop généreux pour refuser de l'accueillir, lorsque ses habitans auront reconnu & abjuré leur erreur.

Voilà, chers Freres & Amis, le récit simple

853

& fidele des derniers événemens qui ont eu lieu dans nos contrées. Nous aurions voulu n'avoir à y faire entrer aucune scène meurtriere. Nous déplorons notre victoire en ce qu'elle est teinte du sang de nos pareils; mais elle étoit nécessaire & elle a évité de plus grands maux. Notre conduite a eu pour règle l'honneur & le patriotisme le plus pur.

Nous vous prions d'accorder pleine confiance à nos détails, & de vous tenir en garde contre les versions fausses ou méchamment combinées, que des suppôts de l'Aristocratie pourroient offrir. Nous sommes trop jaloux de votre estime pour ne pas vous faire cette recommandation avec la plus vive instance.

Nous sommes avec le dévouement le plus entier,

NOS FRERES ET AMIS,

Les Membres de la Société des Amis de la Constitution

Signé MENDE, Président;

Extrait des Régistres des délibérations de la Société des Amis de la Constitution, établie à Tours, & affiliée à celle de Paris; du 23 Janvier de l'an second de la restauration de la liberté Françoise.

La Société a délibéré que la Lettre de la Société des Amis de la Constitution, établie à Avignon, seroit réimprimée, & copies seroient distribuées partout où besoin sera.

Signés au Regiſtre, JAHAN Ex-Préſident

ALMAIN; TEXIER-OLIVIER; HERON; JAPHET; MEUNIER, Secrétaires,

Collationné, ALMAIN, Secrétaire.

A TOURS, de l'Imp. de C. BILLAULT, Imprim. des Amis de la Constitution.